

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 6 AVRIL 2010

-----

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. DELORME. SOLEYMIEUX. GROSOLLARD.

Absents excusés : MM. REYNARD. GERBOUD. HAZARD.

-----

- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2009** : sont votés à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes
- **COMPTES DE GESTION 2009** : sont approuvés les comptes de gestion de la commune et des budgets annexes dressés pour l'exercice 2009 par le receveur municipal
- **AFFECTATION DU RESULTAT ET BUDGET PRIMITIF 2010** : après avoir décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2009, le conseil vote le budget primitif de l'exercice 2010 du budget principal et des budgets annexes (pour : 11, abstention : 1)
- **TAUX D'IMPOSITION 2010** : le conseil décide une augmentation de 0.8 % des taux d'imposition considérant que les bases ont été augmentées par l'Etat de 1.2 %

Taxe d'habitation	12.96 %
Foncier bâti	19.24 %
Foncier non bâti	48.66 %
- **DEMANDES DE SUBVENTIONS** : le Conseil rejette deux demandes de subvention formulées tardivement :
  - Les Attelages du Joux : il est rappelé que la subvention accordée en 2009 était un soutien pour le démarrage de la manifestation « foire aux chevaux »
  - Association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (ETAIS) : il est décidé de proposer une mise à disposition de locaux pour une organisation d'activité
- **FOURNITURES SCOLAIRES** : le montant alloué pour les fournitures scolaires en 2010 est fixé à 70 euros par élève
- **FRAIS DE SCOLARISATION EN CLASSE CLIS** : il est décidé d'allouer une participation annuelle de 205 € par élève aux établissements scolaires qui accueillent un enfant de la commune en classe CLIS
- **INDEMNITE D'ENTRETIEN DU CIMETIERE** : elle est fixée à 255 € pour l'année 2010
- **ADHESION AU SCOT** : le Conseil approuve le périmètre et le projet de statuts du syndicat mixte qui sera chargé de l'élaboration et du suivi du « Schéma de Cohérence Territoriale Monts du Lyonnais »
- **QUESTIONS DIVERSES** :
  - ↪ **Plan accessibilité** : Madame le Maire informe des modalités de mise en place du plan accessibilité imposé par la législation
  - ↪ **Acquisition d'un aspirateur pour le Club Pongiste** : la demande est rejetée considérant que la plupart des associations bénéficient de locaux et ont le même besoin
  - ↪ **Administrateur au Centre Environnement et Développement Durable (CEDD)** : aucun conseiller se porte volontaire pour siéger au conseil d'administration de cette association
  - ↪ **Rencontre des Aînés Ruraux** : le conseil décide de prendre à la charge de la commune le vin d'honneur servi dans le cadre de la rencontre du 10 mai
  - ↪ **Bâtiment de la poste** : Madame le Maire communique le rapport du service des domaines au sujet de la valeur vénale de ce bien
  - ↪ **Nettoyage de printemps** : Madame le Maire invite le Conseil et la population à organiser un nettoyage du village en impliquant les enfants et toutes les générations

Fait en Mairie le 8 avril 2010

Le Maire,